

DIPLOME D'ÉTAT DE MEDIATEUR FAMILIAL

(Arrêté du 19 mars 2012 modifié par l'arrêté du 2 août 2012 et du 25 janvier 2019)

PRE-REQUIS

La formation est ouverte aux candidats remplissant au moins une des conditions suivantes :

- Être titulaire d'un diplôme au moins de niveau 6 du code de l'action sociale et de la famille, ou de la santé publique ;
- Être titulaire d'un diplôme national au moins de niveau 6 dans les disciplines juridiques, psychologiques ou sociologiques ;
- Être titulaire d'un diplôme national de niveau 5 et justifier de 3 ans au moins d'expérience professionnelle dans le champ de l'accompagnement familial, social, sanitaire, juridique, éducatif ou psychologique.

Et avoir satisfait à l'examen d'admission organisé par le centre (entretien sur dossier avec un jury composé d'un professionnel et d'un psychologue) ayant pour but d'apprécier les aptitudes des candidats à suivre la formation et leur motivation pour la profession.

OBJECTIFS

- Mener une réflexion sur l'évolution de la famille et ses différents modes de constitution et de fonctionnement ;
- Repérer son champ d'intervention professionnelle et articuler la médiation avec d'autres champs ;
- Approfondir son positionnement et les techniques en matière de relation d'aide ;
- Faire face aux conflits et maîtriser les méthodes de résolution des conflits propres à la médiation familiale ;
- Analyser son attitude et son implication dans les entretiens de médiation.

NIVEAU DE SORTIE

L'obtention du DEMF confère un niveau 6 aux lauréats (bac+3/4).

PROGRAMME DE LA FORMATION

➤ Formation théorique : 490 heures

Elle est construite à partir d'unités de formation :

- **Unité de formation principale (315 H)**
La médiation : Un concept – 70 Heures
La médiation familiale – 210 Heures
Accompagnement au processus de médiation familiale – 35 Heures
- **Unité de formation contributive (161 H)**
Droit – 63 Heures
Psychologie – 63 Heures
Sociologie – 35 Heures
- **Méthodologie d'élaboration du mémoire (14 H)**

➤ Formation pratique : 105 heures

Elle est réalisée sous la forme d'un stage de mise en situation au sein d'un service de médiation familiale, sous la conduite d'un référent professionnel.

Des allègements sont possibles selon situation et diplôme en référence à la réglementation.

Qualification des formateurs en charge de la formation :

- Corps professoral qualifié : min. 4 ans d'expérience professionnelle dans le secteur social
- Enseignement général : min. Bac+4 et 5 ans d'expérience professionnelle

Equipements : centre de ressources et salles de cours

Langue d'enseignement : français



Contact : **URASS/IFMES**
Rivière l'Or – 97212 Saint-Joseph
dlemaistre@urass-ifmes.com
0596.42.77.80



Plus de renseignements :
<http://www.urass-ifmes.com>

Durée : 17 mois

Frais de dossier : 100€

Frais de formation : 9 065€

Démarrage : mi-novembre 2024

(*) tous les coûts sont donnés sous réserve de modifications